Paris, le 23 juillet 2014

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Les producteurs de fruits et de légumes d'été font face depuis plusieurs semaines à des difficultés sur le marché jamais rencontrées jusqu'à maintenant. S'il est vrai que la météosensibilité du consommateur a été défavorable, ce n'est pas la seule raison des faibles ventes des produits français. Ainsi, malgré leur présence en quantité et en qualité, des importations anormalement élevées de fruits et de légumes ont toujours lieu. Les prix de ces produits importés sont si bas qu'ils « cassent » le marché français et ruinent tous les efforts de la filière française ! Les producteurs sont aujourd'hui à bout, leurs trésoreries accusent de fortes baisses par rapport à la campagne précédente. Les actions syndicales se multiplient…

Afin de trouver rapidement une issue à cette situation, il devient urgent de mettre en œuvre plusieurs actions.

Sur le volet conjoncturel, des actions de contrôle réalisées par les producteurs du sud de la France la semaine dernière ont mis en évidence de nombreuses anomalies, aussi bien sur les documents que doivent détenir les transporteurs que sur le calibrage des produits ou encore leur qualité sanitaire. Les services de la répression des fraudes ont d'ailleurs confirmé ces constats alarmants. Il est aujourd'hui indispensable que l'Etat mette en place un ambitieux plan de contrôle des fruits et des légumes d'importation afin de vérifier le respect des normes de commercialisation ainsi que l'accompagnement des produits par un bon de commande ou de livraison. Des sanctions devront être prises le cas échéant.

L'avancée obtenue dans le cadre de la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche sur l'encadrement du prix après-vente (PAV) ne devrait pas être dévoyée par le recours systématique au délai de 48 heures pour la fourniture des pièces justificatives. Les producteurs se sont battus pour obtenir la fin de cette pratique hautement destructrice de valeur. Ils ne peuvent aujourd'hui que constater son contournement.

Pour accroître l'intérêt du consommateur pour les fruits et légumes frais estivaux, des actions de communication sont actuellement menées par Interfel avec le soutien des pouvoirs publics. Nous espérons que cela donnera rapidement un résultat. Cependant ces actions sont une réponse partielle au manque de dynamisme constaté sur les marchés. En effet, la restauration hors domicile est la grande oubliée des débats. Elle devrait également faire l'objet d'un travail de fonds sur la valorisation et la mise en avant des fruits et des légumes français. Le recours à des produits saisonniers à faible impact environnemental dans la restauration collective publique est d'ailleurs un des objectifs de la loi Grenelle. Pour ce faire, une action est à mener rapidement auprès du réseau des grossistes, principaux fournisseurs de la RHD et de la restauration commerciale.

Sur le plan structurel, plusieurs actions doivent aussi être menées dès à présent pour l'avenir.

Ainsi, un travail très approfondi doit être conduit avec l'ensemble des maillons de l'aval de la filière, des grossistes à la grande distribution, afin d'optimiser le référencement de l'origine française par rapport au calendrier de production et promouvoir une mise en avant adaptée vis-à-vis des acheteurs. En effet, cette année 2014 est la preuve d'un vrai déficit de ce côté. Malgré une sensibilisation précoce menée dès le Medfel par les producteurs concernant une campagne 2014 plus précoce que celle de 2013, la plupart des enseignes de la grande distribution a tardé à référencer les produits français. Si elles se sont aujourd'hui rattrapées et ont organisé des opérations exceptionnelles de mise en avant, ce ne fut pas le cas de tous les acteurs de la filière.

Pour améliorer cette situation, la formation du diplôme Primeurs sur laquelle la FNPF et Légumes de France vous ont demandé leur soutien, serait un plus. En effet, le manque de connaissance des responsables en GMS et détaillants concernant la réalité du monde agricole, de ses producteurs et de ses productions est un frein pour la promotion des produits français. Leur assurer une formation afin de mieux les sensibiliser aux problématiques agricoles parait indispensable.

La situation actuelle nous fait aussi nous positionner sur le sujet des indicateurs de crise. Après plusieurs années de prix bas, il est plus que temps d'engager la réflexion sur la caractérisation de la situation de crise conjoncturelle pour les fruits et les légumes. Celle-ci, fondée sur une baisse des cours par rapport à la moyenne olympique des dernières années, amène à une situation de non-retour pour les producteurs. Cette réflexion est d'autant plus importante que l'OCM unique a ouvert la piste d'une intervention en cas de déstabilisation anormale du marché.

Nous souhaiterions également que soit abordée la question des conditions générales d'importation des produits sur le territoire national au regard de ce qui existe dans d'autres Etats membres. Ainsi, en Allemagne, pour exporter des produits, un mandataire est obligatoire.

Enfin, les productions françaises sont soumises à des règles, notamment sociales et environnementales, bien plus strictes que chez nos voisins européens, qui ne sont pas compensées par le prix de vente de nos produits. Il est indispensable aujourd'hui de stopper l'empilement de ces règles franco-françaises, représentant chaque jour de nouvelles contraintes et de nouvelles charges pour les producteurs, alors même que les distorsions de concurrence perdurent entre les Etats membres.

Au regard des difficultés conjoncturelles actuelles et des attentes des producteurs de fruits et de légumes, nous sollicitons de votre part un rendez-vous en urgence afin d'évoquer les difficultés que les professionnels rencontrent aujourd'hui sur le terrain ainsi que les mesures qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre pour y remédier.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Xavier BEULIN	**Thomas DIEMER**	**Luc BARBIER**	**Jacques ROUCHAUSSE**
Président FNSEA	**Président Jeunes Agriculteurs**	**Président FNPF**	**Président Légumes de France**

Copies : M. Philippe Mauguin, Mme Christine Avelin, Mme Catherine Geslain-Lanéelle, M. Nicolas Perrin, M. Patrick Trillon